

Protocole sanitaire AMAP Pleurtuit

Lieu : Maison des Associations Rue Brindejonc des Moulinais 35730 Pleurtuit

Jour : tous les mardis entre 18H15 et 19H15

Conditions protocole sanitaire :

Les amapiens présentant des symptômes de COVID ou côtoyant des malades ne sont pas autorisés à venir.
Demander à une personne de venir chercher les produits.

Masque OBLIGATOIRE pour toute personne entrant dans la salle. Passage des mains au gel hydroalcoolique à l'entrée et à la sortie. Si les toilettes sont utilisées pendant la distribution, le signaler pour qu'elles désinfectées.

Pas plus de 15 personnes dans la grande salle, producteurs inclus. Entre 7 ou 8 amapiens à la fois en fonction du nombre de producteurs.

Signaler sa feuille de présence en entrant dans la salle afin de recenser les personnes contact en cas de suspicion de COVID. Respecter le schéma de circulation.

Sens de circulation à respecter : entrée par la porte principale et sortie sur le côté par la porte-fenêtre. Eviter les croisements.

Les producteurs réguliers (légumes-pain- volailles et chèvre) pourront être dans la salle. Pour les producteurs ponctuels, la distribution se fera dehors. Car en cas de venue de tous les producteurs, le quota de 15 personnes est vite atteint.

Une seule personne aide à la distribution pour les légumes.

A la fin de la distribution, désinfection des tables au produit virucide à la norme EN 14416 ou équivalent avec papier jetable. Si les chaises sont utilisées prévoir aussi la désinfection. Ne pas oublier les poignées de porte, fenêtres et les interrupteurs. Tout sera jeté dans un sac fermé et mis dans la poubelle extérieure.

Matériel et moyen humain nécessaires :

1 personne pour le comptage dans la salle et tenir la « fiche de recensement », 1 personne en aide à la distribution des légumes, 1 personne pour le ménage en fin de séance, (1 personne peut avoir plusieurs rôles)

Fléchage pour le sens de circulation

Gel hydroalcoolique

Produit virucide, papier essuyage, sac fermé pour la poubelle